

Guidée ou commentée, audioguidée, toute simple Votre visite, vous la voulez comment ?

Que ce soit un château, une église, un musée ou un site, il y a trente-six façons d'effectuer une visite. De la qualité de celle-ci, dépendront le souvenir qu'on en conservera et, au préalable, le plaisir qu'on va y prendre et l'enrichissement dont on va bénéficier.

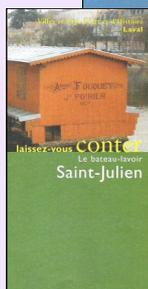
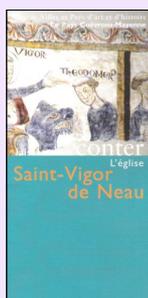
L'idée peut vous prendre de visiter un monument ou un musée. On effectue un tour plus ou moins « vite fait » ; on passe à côté de choses exceptionnelles sans s'en rendre compte ; à la sortie, on a envie de dire : « *Bof !* » Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? Parfois, beaucoup d'énergie a été déployée pour réaliser de petits écriteaux, mais c'est souvent dans un jargon très technique et avec une écriture minuscule ; c'est placé trop bas ou trop haut ; il arrive que l'encre soit effacée ; et, de toute façon, l'information est rarement hiérarchisée ; et puis tout cela manque de chaleur humaine... Au final, quel gâchis eu égard à la science mise en œuvre, par exemple par les concepteurs d'une exposition, pour choisir tel objet et pas tel autre ; pour le placer ici et pas ailleurs ; pour aboutir à une cohérence interne, à un sens, que seuls les initiés peuvent finalement décoder.

« *Laissez-vous conter* »...

Dans les villes ou pays labellisés d'art et d'histoire (comme, dans le département, la ville de Laval et le pays Coëvrons-Mayenne), une initiative intéressante est mise en œuvre : la réalisation d'une plaquette sur un village, un monument, un musée, etc. Dans le département, la diffusion de ces plaquettes est généralement assez confidentielle ; elles ne sont pas systématiquement disponibles sur place. Leur parution ne fait l'objet d'aucune promotion, d'aucun événement spécifique. Dommage car, homogènes dans la présentation, elles sont en général très bien réalisées.

Ces plaquettes ont pour avantage de bénéficier de l'expérience acquise dans les villes et pays d'art et

Collection « *Laissez-vous conter* »...



Pays Coëvrons-Mayenne :

Notre-Dame-de-l'Assomption de Bais.
Le bourg de Grazaï.
Jublains, ville romaine.
L'église Saint-Vigor de Neau.
La chapelle des Calvairiennes à Mayenne.
Le chemin de halage à Montgiroux.
L'église de Saint-Martin-de-Connée.
Le bourg de Saint-Pierre-sur-Erve.
Les églises de Saulges...

Ville de Laval :

Notre-Dame d'Avesnières.
Notre-Dame des Cordeliers.
Notre-Dame de Pritz.
La cathédrale de la Sainte-Trinité.
L'église Saint-Vénérand.
Autres plaquettes sur le cimetière de Vaufleury, le bateau-lavoir Saint-Julien, l'hôtel de ville, le palais de justice, le théâtre, les « *belles demeures* » du XVIII^e siècle, les sculptures à Laval, le quartier du Bourny, le musée vivant de l'École publique, le douanier Rousseau, Alain Gerbault, Alfred Jarry, etc.

Inutile de chercher une plaquette, par exemple, sur l'église de Parné-sur-Roc : c'est la ville de Laval qui est labellisée « art et histoire »... même si l'Office de tourisme est aujourd'hui rattaché à Laval-Agglomération.





On peut découvrir l'église de Neau et l'histoire de saint Vigor avec une plaquette « *Laissez-vous conter* ».

d'histoire. Elles appartiennent à une collection intitulée « *Laissez-vous conter* »... Ainsi, dans toute la France, quel que soit la ville ou le pays, la présentation est similaire. Les plaquettes sont très lisibles, voire très attractives (photographies en couleurs) ; le contenu est très pédagogique (les termes techniques sont expliqués). En outre, avec un peu de volontarisme, on peut se procurer les plaquettes, se les approprier chez soi, tranquillement, puis partir à la découverte du patrimoine. Les plaquettes sont faciles à emmener avec soi. Le texte n'est pas trop long : on peut même en faire une lecture, sur place, discrètement, aux personnes qui accompagnent...

Au-delà du problème de la diffusion, on peut formuler quelques réserves : les documents ne sont pas datés ; il manque généralement une bibliographie pour approfondir ; parfois, un problème de relecture (des « coquilles »), mais c'est presque anecdotique... Finalement, le principal inconvénient, c'est que ces plaquettes n'existent que pour les villes et pays d'art et d'histoire...

Ailleurs aussi, on réalise des plaquettes pour présenter le patrimoine mais il n'y a pas toujours le même niveau d'expertise, la même perspective pédagogique, et pas la même homogénéité dans la présentation.

Audioguides : ce n'est pas la panacée !

Depuis plusieurs années, à Jublains, Sainte-Suzanne ou Mayenne, le département s'est doté d'audioguides loués aux visiteurs qui le souhaitent. Le principe est simple : à des emplacements bien précis, on tape un code sur le clavier de l'audioguide et on peut bénéficier d'un commentaire enregistré en utilisant son appareil comme un téléphone mobile. Deux avantages précieux : pas de sonnerie et il n'y a pas à parler soi-même. Donc, on ne dérange pas ses voisins. Le plaisir

est solitaire. C'est un peu là le problème : ce n'est pas la meilleure solution pour créer du lien social quand chacun se balade avec son audioguide.

Le texte peut être assez soporifique. C'est du sérieux. L'exercice n'autorise aucune plaisanterie, aucune boutade. Bien sûr, pour les besoins de l'expérience, nous avons testé les audioguides à Jublains, Sainte-Suzanne et Mayenne.

Au château de Sainte-Suzanne, nous avons utilisé l'audioguide pour visiter le donjon. Le principal élément que nous avons retenu, c'est qu'il y a beaucoup de latrines et de garde-robes, et aussi une « salle du trésor ». Pas toujours facile de trouver les écriteaux avec le numéro à saisir ; et pas toujours aisé d'entendre le son quand d'autres visiteurs utilisent bruyamment les escaliers métalliques... Nous avons refait la visite, incognito, avec deux touristes belges, cette fois-ci avec un guide du château, Pierre-Marie Meignan. Résultat : une visite absolument passionnante, où nous avons eu le sentiment de comprendre pas mal de choses sur ce donjon. Nous en sommes d'autant plus heureux que nous accédons ainsi à des informations assez inédites ⁽¹⁾. Une seule question : comment expliquer que de telles visites ne soient pas programmées quasiment en permanence durant l'été ?

Au château de Mayenne, l'enregistrement est moins monocorde, mais nous n'avons pas su utiliser notre audioguide. En fait, si vous optez pour cette solution, il faut renoncer aux informations écrites (panneaux, écriteaux...). Sinon, on y perd ses repères ou on a alors l'impression de certaines redondances. Mais si on ne lit pas les informations écrites, on peut aussi craindre de passer à côté d'un contenu important, absent de l'enregistrement...

À la décharge des partisans de l'audioguide, force est de reconnaître que cela peut être utile pour visiter des sites ou monuments éloignés, isolés. C'est le cas



À Hambers, l'un des plus anciens retables du département. Une plaquette « *Laissez-vous conter* » présente l'église : l'occasion de découvrir que le retable a été amputé de sa partie supérieure...

⁽¹⁾ – Cependant, on peut lire Anne Bocquet, « Des repentirs architecturaux au donjon de Sainte-Suzanne », SAHM, *La Mayenne : Archéologie – Histoire* n° 27 (2004).

à Sainte-Suzanne pour découvrir le patrimoine du village, ou à Jublains sur les sites du temple ou du théâtre. Pour autant, les thermes constituent un contre-exemple ; comme quoi on peut imaginer une autre mise en valeur, plus attractive et plus dynamique, n'impliquant pas nécessairement la présence physique d'un guide ⁽²⁾.

Rien ne remplacera jamais un bon guide

Nos meilleurs souvenirs d'été mayennais sont plutôt liés à des visites accompagnées par des guides en chair et en os ⁽³⁾. C'est vrai, le pari est risqué. Deux facteurs peuvent conditionner la qualité d'une visite guidée : d'une part, la compétence du guide lui-même ; d'autre part, la composition du groupe de visiteurs.

Au préalable, reconnaissons qu'un investissement en audioguides peut être moins onéreux que le recrutement d'un guide compétent lequel, parfois, n'accueillera que deux ou trois personnes pour une visite.

Parmi les facteurs susceptibles de conditionner la qualité d'une visite, le lecteur aura observé que nous n'avons pas retenu l'intérêt même du site ou du monument visité : c'est qu'un guide compétent, par définition, est capable de captiver son auditoire ⁽⁴⁾ quel que soit l'intérêt du site ou du monument...

Mais quelles sont les qualités d'un « bon » guide ? Des qualités relationnelles tout d'abord. Il sait entrer en contact avec son auditoire, être à son écoute, avoir le souci de son confort, s'adapter à ses attentes. Également des compétences en animation de groupe : gérer trois ou quatre personnes aussi bien



Le samedi 16 août 2008, à Mézangers, Marjorie Peraud (pays Coëvrons-Mayenne) a su gérer, sans sonorisation, un groupe de 110 personnes (sans compter les bébés). Qui a dit que le patrimoine n'intéresse pas les Mayennais et les touristes ? C'est vrai que la perspective de s'approcher du château des Rochers a dû en motiver plus d'un...

qu'une centaine. Enfin des compétences techniques en histoire, et plus particulièrement en histoire de l'art.

Le « bon » guide n'est pas forcément la personne que l'on a recrutée pour les vacances et à laquelle on a demandé d'apprendre un texte par cœur – souvent mise en difficulté par une question périphérique. D'une façon générale, c'est plutôt une personne qui s'est donné les moyens (ou à laquelle on a donné les moyens) de réaliser ses propres recherches sur le site ou le monument.

À vrai dire, à petites doses, certaines visites guidées, à défaut d'enrichir, peuvent bien amuser leur public. L'été 2008, nous avons vécu une telle expérience au château de Mortiercrolles, à Saint-Quentin-les-Anges. La brave guide nous explique que le propriétaire a changé le texte, qu'il ne reste que quinze jours et qu'elle ne juge pas utile de l'apprendre maintenant. Donc, pour toute la présentation générale du monument, elle nous fait une lecture mot à mot. Elle nous fait faire ensuite le tour du château, que nous avons déjà effectué, tout seuls, juste avant le démarrage de la visite (deux par jour, l'après-midi). Elle nous montre essentiellement des éléments de la construction, lesquels nous avons déjà repérés au préalable. La visite dure au total trente minutes (quarante-cinq annoncées) et coûte six euros. Mais le château et le site, il est vrai, sont superbes.



Au château de Craon, en août 2008, les visiteurs ont pu bénéficier d'une visite commentée avec Noëlie Toubeau. Étudiante en histoire à Rennes, elle a travaillé sur les archives mêmes du château dans le cadre de son master (cf. *Ouest-France* du 8 août 2008). Difficile de la « coller » sur le sujet...

⁽²⁾ – Nous avons présenté les initiatives prises à l'église de Saint-Denis-du-Maine (cf. *La Lettre du CÉAS* n° 158 d'août 2001, page 11) ou encore à celle de Parné-sur-Roc (cf. *La Lettre du CÉAS* n° 226 d'août 2007, page 3).

⁽³⁾ – Lire également : « Partir en vacances... en " Coëvrons-Mayenne " – Deux heures qui valent bien toutes les plages », *CÉAS-point-com* n° 284 du 18 juillet 2008.

⁽⁴⁾ – Cf. « Le château de Lassay – Alain Hamelin, son guide ! », *La Lettre du CÉAS* n° 205 de septembre 2005.